FORMATION PROPRETÉ

# Bulletin d'inscription Groupe Bordeaux 2024-2025

## « Franchissez une nouvelle étape de votre engagement RSE »

A retourner à Bénédicte LAUDOUAR Déléguée régionale

blaudouar@fare-proprete.fr

**Calendrier : Module 1 : 17 octobre 2024 ; Module 2 : 12 décembre ; Module 3 : 6 février 2025 ; Module 4 : 17 avril 2025**

### VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale ……

N° de siret : ……

Adresse ……

Nbre de salariés : …… Nbre de salariés ETP : ……

### LE PARTICIPANT (référent RSE de l'entreprise)

Prénom …… Nom ……

Fonction ……Tél / Portable……

E-mail ……

### ENGAGEMENT

Le dirigeant de l'entreprise s'engage à

- Participer aux entretiens de démarrage et de conclusion (1 h en visioconférence) pour fixer les orientations de l'entreprise en matière de RSE
- Donner la mission au participant d'élaborer ou de faire évoluer le plan d'action RSE de l'entreprise

Le participant s'engage à

- Participer aux 4 modules collectifs
- Respecter les RDV fixés en visioconférence avec le consultant
- Mobiliser les collaborateurs pour la réalisation de l'atelier en entreprise
- Mobiliser le temps de travail individuel nécessaire entre les différentes étapes de la formation afin d'aboutir à un plan d'action

### MODALITÉS PRATIQUES

Le coût de la formation est pris en charge par Fare Propreté* avec une participation forfaitaire de l'entreprise, facturée par le consultant-formateur, de :

❒ 200 € HT pour les entreprises de moins de 20 salariés (ETP)

❒ 400 € HT pour les entreprises de 20 salariés et plus (ETP).

*Sous réserve d'être à jour de sa contribution 2024

Fait à :……, le ……  Signature et cachet

FEP Fédération des Entreprises de Propreté et Services Associés CENTRE SUD-OUEST

fare PROPRETÉ

LE MONDE DE LA PROPRETÉ Des acteurs engagés